

COMPTE RENDU

SEANCE CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2022

Présents : BEAUDET Julie, BEAUDOIN Fabienne, BOUDONNET Fabrice, CHOUZY Jean-Pierre, COUSIN Moïse, GUIHÉRY Jérôme, GOUGEON Sandrine, HAMOND Gaëlle, MONTÉCOT-LEMÉE Dany, POULEYN Gilbert, PROVOST Audrey, SZCZESNY Ludovic, THOMAS Alain.

Absent : COLART Stéphane.

Secrétaire de séance : POULEYN Gilbert

Ordre du jour :

1. Vote des comptes administratifs et comptes de gestion 2021
2. Vote du budget principal et des budgets annexes 2022
3. Revalorisation indemnité maire
4. Point lotissement
5. Point travaux salle des fêtes
6. Mayenne communauté :
 - a. Délibération prise de compétence santé
 - b. Retour réunion service déchets
7. Délibération pour nouveau membre
8. Demande de subvention : ADMR et AMI (épicerie sociale)
9. Questions diverses

I. Vote des comptes administratifs et comptes de gestion 2021

Jérôme GUIHÉRY,

après présentation des différents comptes administratifs de l'exercice 2021 dressé par Monsieur CHOUZY Jean-Pierre, maire, propose au conseil municipal de les valider :

Résultats CA 2021	Fonctionnement	Investissement
Commune	+131 085,04 €	+ 86 899,43 €
Assainissement	+ 35 015,39 €	+ 49 230,13 €
Lotissement les Trois Chênes IV		- 1260,00 €

Le conseil municipal, après délibération, valide les comptes administratifs 2021

Le conseil municipal, valide à l'unanimité, les comptes de gestion 2021 dressés par le trésorier, M. RICHOU, conformes au comptes administratifs.

II. Vote du budget principal et des budgets annexes 2022

Le montant des bases d'imposition ont été reçus aujourd'hui. Après proposition du maire, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'augmenter de 2 % pour 2022 le taux pour le foncier bâti et non bâti.

Après présentation du budget principal 2022 par le maire, le conseil municipal à l'unanimité, approuve les budgets primitifs 2022 tels qu'ils s'équilibrent en dépenses et recettes

Commune :

- de fonctionnement : 434 162,04 € d'investissement : 501 641,04 €

Assainissement :

- de fonctionnement : 66 615,39 € d'investissement : 122 470,53 €

Lotissement :

- de fonctionnement : 334 819,00 € d'investissement : 287 240,00 €

Les principales dépenses d'investissement pour 2022 concernent,

- les travaux de rénovation la salle des fêtes (220 000 € ht)
- l'achat du matériel informatique dans le cadre de l'école numérique : 8 000 € HT
- l'achat de matériel pour la salle l'orée du Bois et la salle des fêtes : 7400 € HT
- l'achat d'une remorque et d'une petite tondeuse : 1900 € HT

III. Revalorisation indemnité maire

Le maire fait valoir pour l'année 2022 son droit réglementaire à l'augmentation de son indemnité de 1205.71 € à 1567.43 € brut. Le conseil valide cette demande par 11 voix pour et 2 abstentions.

Jérôme GUIHÉRY informe le conseil que pour raisons professionnelles, il ne lui est difficile de pourvoir siéger en tant que délégué suppléant à Mayenne Communauté. Il demande au maire, titulaire, de le remplacer ou de nommer un autre élu. Le maire assurera son rôle de titulaire.

IV. Point lotissement

Les services du SDIS ont donné un avis défavorable concernant la défense incendie du lotissement pour le permis d'aménager. Ils veulent que la défense incendie soit adaptée pour répondre aux normes en vigueur à savoir assurer un débit de 64 m³/h pour les poteaux-incendie. Cela requiert d'installer une citerne souple de 120 m³ de capacité soit d'attendre les travaux d'eau potable d'interconnexion entre la Bazoge et Belgeard programmés en 2024 par le syndicat d'eau.

Afin de ne pas retarder le projet d'aménagement, le conseil vote à l'unanimité l'achat d'une citerne souple d'un montant approximatif de 4 000 € HT.

V. Point travaux salle des fêtes

→ Etanchéité du toit plat

Trois devis ont été reçus pour la reprise de l'étanchéité du toit plat. Une décision rapide doit être prise car les fins de validité sont déjà échues ou très proches de l'échéance. Les artisans déplorent de grosses difficultés pour s'engager sur les prix fermes à court terme sur les matériaux. Le conseil valide à la majorité (une abstention) la proposition de l'entreprise COUSIN pour 26 520 € HT, face à celles des entreprises MANCEAU et DEROUET.

→ Suivi des travaux en cours

On observe actuellement une intense activité sur ce chantier avec l'intervention des entreprises JARRY, ROBINO et EMAPLAST. Il est décidé de ne pas mettre la salle à disposition avant la clôture des travaux car cela générerait des frais supplémentaires de démontage et mise en sécurité. La salle de l'Orée du Bois sera proposée pour le Duathlon du 27 mars

→ [Plan de travail du bar et choix de décoration](#)

Le modèle ZONZA BEECH a été retenue pour le plan stratifié du bar. (1356 € TTC) auprès de l'entreprise LC Menuiserie. Une invitation sera faite aux élus intéressés pour se prononcer sur la palette générale des couleurs à retenir pour les éléments de décoration notamment pour les dalles OSB

→ [Revente du lot des dalles de protection](#)

Le conseil est favorable à la revente du lot complet des dalles de protection du parquet, à la fin des travaux, au plus offrant et avec priorité pour le personnel communal intéressé.

→ [Nettoyage de fin de travaux](#)

Le nettoyage en fin de travaux sera fait par une société spécialisée et non pas par le personnel communal.

VI. Mayenne communauté :

→ [Délibération prise de compétence santé](#)

Le conseil municipal prend acte et valide la délibération de Mayenne Communauté pour employer des médecins salariés. Cela semble être un bon compromis pour lutter contre la désertification médicale de notre territoire

→ [Retour réunion service déchets](#)

Le passage au badge pour tous les foyers de la commune sera effectif début d'année 2023.

La demande de mise à niveau des points de dépôt des déchets avec ajouts de CSE (conteneurs semi-enterrés) et cache conteneurs sera traitée en priorité. Un grillage de clôture pour retenir les papiers volants est conseillé pour l'ancien Bourg.

Le coût de la mise aux normes pour 2024 du point de dépôt des déchets verts avec ajout d'une fosse de collecte des jus d'égouttage (78 k€) est prohibitif. Il est très probable que cela se soldera par l'enlèvement de cette benne.

VII. Délibération pour nouveau membre TEM

Le conseil valide l'entrée d'un nouveau membre dans le syndicat TEM (Territoire Energie Mayenne). Il s'agit de la communauté de commune du pays de MESLAY-GREY

VIII. Demande de subvention : ADMR et AMI (épicerie sociale)

Le conseil adopte à l'unanimité les dépenses au budget 2022 de 746 € pour l'ADMR (service à la personne) et de 134 € pour l'épicerie sociale (AMI) dont 3 familles belgeardaises sont bénéficiaires.

IX. Questions diverses

→ [Peinture de la cage d'escalier des logements de l'école](#)

Deux devis ont été reçus pour la remise en peinture de la cage d'escalier. Ces travaux nécessitent des installations sécurisées pour travail en hauteur. Parmi les deux propositions (POUTEAU / SAM'EMBELIT), le conseil vote à la majorité (une abstention) cette dernière pour 1912.70 € TTC

→ [Demande d'installation d'un cache-moineaux pour le logement location de Mr PILON](#)

Le conseil ne donne pas suite, par 9 voix contre, à la demande d'installation d'un cache-moineau sur l'ensemble du linéaire du logement (devis de 1569 €).

→ [Démoussage des locaux communaux](#)

Accord à la majorité (une abstention) pour procéder au démoussage des toitures de la mairie et de la salle des fêtes. Devis de 1500.08 € HT par l'entreprise COUSIN

→ Demande de limitation de vitesse à la GUESNERIE

Un point de comptage (fréquentation et vitesse) sera placé sur cette route. Cela permettra de générer des statistiques de fréquentation de cet axe routier communal.

→ Validation d'achat d'équipement

Le conseil valide à l'unanimité l'achat d'équipement communal :

Tondeuse en remplacement pour 699 €

Remorque de 750 kg de PTAC pour 1345.86 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 45 mn. La prochaine réunion est programmée le vendredi 29 avril 2022

?

BEAUDET Julie	BEAUDOIN Fabienne	CHOUZY Jean-Pierre	COUSIN Moïse
BOUDONNET Fabrice	GOUGEON Sandrine	GUIHÉRY Jérôme	HAMOND Gaëlle
POULEYN Gilbert	PROVOST Audrey	SZCZESNY Ludovic	THOMAS Alain
COLART Stéphane	MONTECOT-LEMÉE Dany		